

PROJET ANDRAGOGIQUE

Stage de musique ancienne
adultes à partir de 18 ans,
jusqu'à 98 ans 🎵

Du 10 au 19 Juillet 2026



Lycée La Touche
Route de Dinan
56800 Ploërmel

Direction : Émilie Laurendeau

Adjointe à la direction: Manon Chapelle

Encadrement : Mathieu Dupont, Laetitia Schneider,
Laurie Bourgeois, Clément Zanni, Jean-Miguel
Aristizabal, Adèle Gornet



« Toujours être sérieux, sans se prendre au sérieux », citation d'un.e des professeur.e.s
du stage. Saurez-vous deviner qui ?

Introduction

Je suis Emilie Laurendeau, directrice BAFD (brevet d'animation aux fonctions de directrice). Je pars en séjour depuis 10 ans en tant qu'animatrice et professeur.e en stage de musique et depuis 2023 en tant que directrice. Le reste de l'année, je suis professeure de flûte à bec au conservatoire d'Angers (49) et au conservatoire du 6ème arrondissement de Paris.



Le Projet Pédagogique est un aperçu du déroulement du séjour auquel les adultes stagiaires vont participer. Il présente les locaux, l'équipe, les valeurs pédagogiques défendues par l'équipe, le déroulé des journées etc. C'est un précieux document qui répondra à toutes (ou presque) vos questions sur le séjour. Il a été rédigé par la directrice et la directrice adjointe en concertation avec l'équipe d'animation. Bonne lecture !

L'association *Les Agréments*

L'association *Les Agréments* est une association loi 1901 créée le 31 octobre 2023 afin de prendre la suite de l'association *Les Amusements*.

Son président, Jean-Marie Patard, ainsi que sa trésorière, Dominique Buys, gèrent le budget, contrôlent la bonne préparation et participent aux décisions régissant les stages. Ils participent aux décisions importantes concernant le budget (transport des jeunes à l'aller, rémunération des professeur.e.s...) et aident énormément à la communication du stage (publicité des stages, flyers, site internet...). Ils trouvent leur légitimité à ce poste par leur statut de parents d'anciens stagiaires ainsi que par leurs compétences professionnelles (l'informatique et la banque).

Ils sont à l'origine, en lien avec Manon et Emilie, du projet éducatif. Vous pourrez le retrouver sur le site internet de l'association.

Voici les 5 points principaux :

- La sécurité avant tout
- Une équipe éducative spécialisée
- Un stage immersif
- Des vacances apprenantes

➤ La rencontre intergénérationnelle

Concernant l'organisation concrète de la semaine de stage, la préparation et les choix pédagogiques sont établis en concertation entre Manon et Emilie et en accord ensuite avec le reste de l'équipe. Cela concerne :

- Le planning
- Le contenu pédagogique
- L'organisation et la gestion de la vie quotidienne
- Le lien avec le lieu
- La communication avec les stagiaires
- La gestion des inscriptions

Ces décisions sont transmises au bureau de l'association par ce présent document mais également par d'autres canaux de communication. Cette responsabilité ne repose pas sur les épaules du bureau par manque de temps de celui-ci et par une confiance mutuelle concernant l'aspect pédagogique du stage.

Cette année, le choix du thème a été proposé par Manon, Thaïs et Clément et la réalisation des choix et de l'édition a été commune aux membres de l'équipe de professeur.e.s disponibles.

I – Présentation du séjour

Ce stage de musique ancienne de Ploërmel accueille **32** d'enfants de 9 à 17 ans et 15 adultes.

Il a lieu dans les locaux du lycée Latouche, route de Dinan, à Ploërmel (56).

Ce séjour a lieu du vendredi 10 juillet au dimanche 19 Juillet 2026 pour les adultes. Les enfants arrivent dès le mercredi 8 juillet. Les spectacles de fin de stage se déroulent le samedi 18 juillet. Les concerts de musique de chambre commencent à 14h30 et le spectacle final à 17h. Prévoyez une fin vers 18h30. Un pot est offert par l'association à la suite. Il est possible de partir dès le samedi soir mais la soirée est souvent festive et vaut le coup d'être partagée !

Ce stage de musique en immersion s'apparente à un dispositif d'éducation populaire dit « stage de réalisation », puisqu'il débouche sur la diffusion de plusieurs spectacles préparés en commun par tou.te.s les stagiaires pendant le séjour. Il doit articuler objectifs, partenaires, temporalité et médiations adaptées.

Ce dispositif articule dans ce cadre particulier de la co-production intergénérationnelle : la protection des mineurs ; la participation active des publics ; la coopération entre générations ; la sécurité physique, affective et morale ; la pédagogie de projet ; l'inclusion et la citoyenneté.

II – Le Public d'adulte

Les stagiaires sont principalement des élèves à l'année des professeur.e.s encadrants le stage ou bien des élèves d'ami.e.s des professeur.e.s. Bref, cela fonctionne en bouche à oreille et tous sont de grand.e.s amateur.ice.s de musique, prêt.e.s à tout pour jouer encore et encore !

De manière générale, les stagiaires, quelque soit leur âge, sont **extrêmement motivé.e.s** par la pratique artistique. Ils.elles voudront jouer le plus possible tout en s'amusant. Cependant, il ne faudra pas oublier de laisser des pauses à ces musicien.ne.s rempli.e.s de créativité.

Principes de l'andragogie appliqués au séjour

L'adulte stagiaire ne peut pas être considéré comme un simple « accompagnateur des enfants » supplémentaire et bénévole, même s'il.elle ne doit pas abandonner mais au contraire mobiliser, dans sa continuité d'existence sociale d'aîné.e, de parent.e, de grand.e-parent.e, sa vigilance d'adulte et de citoyen responsable au bénéfice du groupe. Il.elle doit être reconnu.e comme sujet d'apprentissage lui.elle aussi.

Les références issues des recherches andragogiques et de pédagogie de groupe montrent plusieurs principes structurants :

1. Reconnaissance de l'expérience préalable

Les adultes arrivent avec :

- des expériences
- des représentations éducatives ;
- parfois des positions de pouvoir implicites.

- Pour cela, nous (l'équipe pédagogique) devons apprendre à connaître les stagiaires et donc passer du temps avec eux. Sans ces connaissances, nous ne pourrions rien réguler.

Le dispositif doit donc permettre :

- une mise à distance des statuts sociaux ;
- une posture de co-apprentissage ;
- une valorisation des savoirs expérientiels.

2. Participation volontaire et explicite

La participation de chacun.e doit être :

- consentie ;
- comprise ;
- contractualisée.

Il est recommandé de formaliser les attendus avec :

- des règles de communication : cela consiste principalement à trouver les bons moments de communication. Les adultes feront attention à ne pas infantiliser non plus l'équipe encadrante. Les propositions trop nombreuses ou pouvant remettre en question les choix de l'équipe sont à éviter.
- des espaces de régulation : la réunion du matin permettra de réguler ce que l'équipe et/ou les stagiaires remarquent. Le temps du soir permettra également de se parler.

Caractéristiques

Les adultes présents au stage sont majoritairement de jeunes retraité.e.s, mais pas que. Avec l'expérience des années, voici quelques caractéristiques auxquelles nous pouvons porter une attention particulière et qui peuvent rendre leur séjour plus agréable :

- Les adultes veulent être occupé.e.s. Il.elle.s n'hésiteront pas à dire s'il leur faut une pause.
- Il.elle.s veulent passer du temps avec les professeur.e.s (cours individuel, de groupe, atelier, veillée, repas, moments informels ...)

- Sont heureux.euse de partager de vrais moments d'échanges avec les jeunes (moments des repas, les aider à se mélanger, lors d'une activité ou d'un choco-philo)
- Proposer de vrais moments entre adultes (déchiffrage le soir, pause café/goûter)
- Vraiment, vraiment friands de café, thé et autres petites choses à grignoter
- Profiter d'espaces conviviaux relaxants avec des fauteuils pour échanger et se reposer physiquement autour de notre affichage : programmes quotidiens, messages de l'équipe pédagogique, inscriptions aux ateliers, bibliothèque de loisirs et d'actualités, documentation touristique sur le lycée, le lac et Ploërmel
- Certains d'entre eux.elles aiment réellement aider l'équipe (porter du matériel, donner une idée d'organisation etc.). Il faudra en revanche trouver un équilibre entre leur aide, que nous pouvons accepter, et leur participation au stage : ils.elles ne sont pas là pour travailler mais pour profiter de leur séjour.
- Leur repos dans leur chambre est précieux, on fera attention à écarter les activités bruyantes le plus possible de leurs dortoirs.
- Il.elle.s se lèvent souvent très tôt le matin. Un système d'ouverture du bâtiment de musique pourra être envisagé pour qu'ils puissent jouer avant le petit-déjeuner.

Posture attendue

Les adultes doivent être préparé.e.s à :

- adopter une posture de coopération ;
- éviter les attitudes de contrôle ;
- accepter les temporalités des enfants ;
- favoriser l'autonomie des mineurs.

Si besoin, nous formulerons explicitement :

- « accompagner sans faire à la place » ;
- « écouter avant de conseiller » ;
- « laisser des espaces d'initiative ».

III – Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Les locaux, en **milieu rural**, hors de la ville, sont composés de plusieurs bâtiments : l'**hébergement sur deux étages**, un **bâtiment de travail** avec plusieurs salles sur 3 étages, un **bâtiment de restauration**.



L'hébergement propose un étage en chambre individuelle pour les adultes et le rez-de-chaussée en chambre double pour les enfants. Les chambres adultes sont au premier étage et sont toutes **individuelles**. Les couples ne se retrouveront que le matin car il n'y aura pas de possibilité d'avoir une chambre double. Le bâtiment avec les chambres doubles est en travaux cette année.

Il est **strictement interdit d'aller dans les chambres des enfants**, même pour jeter un coup d'œil si vous cherchez votre partenaire de musique de chambre par exemple. Demandez à un.e professeur.e. Le stage pour les jeunes est régi par la réglementation du ministère de la jeunesse et des sports et Emilie Laurendeau en est responsable.

Les sanitaires sont collectifs et en nombre largement suffisant.

Nous disposons d'une grande salle pour les répétitions d'orchestre et une dizaine de salles spacieuses.

Une **salle pour les professeur.e.s** se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment des dortoirs. **Seuls les professeur.e.s ont le droit d'y entrer**. C'est un espace précieux pour nous, nous avons besoin de le sanctifier. En revanche, si vous nous cherchez, vous pouvez toquer et jeter un coup d'œil.

Le site se trouve à proximité du lac au Duc autour duquel il est possible de se promener. Il est bordé d'hortensias et c'est un vrai régal que de profiter de ces promenades. Le lac devrait être ouvert à la baignade cet été, prenez votre maillot !

Il y a une journée « off » (avec quelques activités tout de même, nous ne chômons pas!) nous passons tous ensemble une journée au bord du lac. Un pique-nique est organisé. Nous avons constaté que les adultes ne veulent pas forcément passer la journée près du lac avec les jeunes.

La seule contrainte est de quitter les bâtiments qui sont sous la responsabilité de l'équipe entre 10h et 17h. Un pique-nique sera prévu, pas de restauration au lycée le midi. Vous pouvez très bien aller manger dans un restaurant en ville. C'est à 20 minutes à pieds et il y a de quoi se régaler !

*Si vous savez un ou deux jours en avance si vous mangez le pique-nique prévu, merci de nous le dire pour éviter le gaspillage.

IV - Les valeurs et objectifs défendus par l'équipe

Tolérance

Nous cherchons le **respect de la liberté** d'autrui mais également la capacité à désapprouver ce qui ne nous correspond pas. C'est la tolérance envers les autres mais aussi envers soi-même.

Il peut arriver de perdre patience face à autrui, de sentir une frustration musicale monter par exemple : la tolérance va pointer son nez ! Aucun comportement visant à rabaisser un.e autre stagiaire et/ou un.e professeur.e ne sera toléré.

Pour cela, des **bilans de journée** seront réalisés tous les soirs au foyer par une.e professeur.e à la fin de la veillée afin de recueillir le ressenti des stagiaires sur leur journée, afin d'adapter ses activités aux besoins et envies. Cela se déroulera à 21h45 au foyer.

Des **choco-philos** (débat mené par un.e professeur.e) seront organisés par groupes en veillée afin de s'entraîner à développer l'écoute et à entendre des idées différentes sur un sujet donné. Il est un moment d'acceptation des opinions des autres.

Débattre ensemble dans un contexte intergénérationnel nécessite une régulation de la dynamique de groupe particulière : l'annonce des règles du débat, le bâton de parole réel ou figuré, l'interdit posé de tout jugement de valeur positif ou négatif, l'égalité de parole, le principe de « un homme.femme.non-binaire, une voix », le respect de la diversité des âges des participants avec un effort attendu auprès des adultes pour se faire comprendre des plus jeunes, tout en évitant tout sujet ou propos inapproprié. Ce qui nécessitera en amont un accompagnement andragogique des adultes pour transmettre les attendus de l'équipe d'animation tout en respectant les capacités d'entendement des différents stagiaires.

Immersion.

L'immersion concerne la **thématique** du séjour : **la musique** ! Les stagiaires vivront la vie de musicien du lever au coucher.

Le vivre-ensemble sera vécu aussi à travers de **jeux immersifs** : secret-story (cherchez un secret racontable sur vous, nous essaierons de le deviner!), journées déguisées (tout en bleu, champêtre, décoiffé...)...

Nous proposerons le plus possible de temps de jeux musicaux et d'**occasion de jouer en public**. Le temps du goûter (16h30) sera un moment de mini-concert pour ceux et celles qui voudront se produire.

La soirée « **Incroyables Talents** », le vendredi 17 juillet, vous permettra de jouer de votre instrument... ou d'autres choses ! Tous les talents sont accueillis : danse, chant, mime, blagues...

Cohésion

Le but sera de développer l'esprit d'équipe, de groupe.

Pour cela, les initiatives des stagiaires de jouer en musique de chambre en autonomie seront encouragées. Des partitions seront en libre accès.

Le premier soir, une veillée de connaissance sera organisée. Si cette première soirée peut aider à briser la glace, ouvrir les binômes, cela sera tout autant gagné pour la suite !

Nous vous proposerons également des soirées entre adultes pour apprendre à vous connaître. Une ou plusieurs soirées « **conférence** » vous permettra, tout en détente, de parler d'un sujet qui vous intéresse : le wasabi, la musique expérimentale ...

Les finalités intergénérationnelles d'éducation populaire du séjour sont :

- favoriser la reconnaissance mutuelle entre générations ;
- développer les compétences psychosociales ;
- lutter contre les représentations stéréotypées liées à l'âge ;
- favoriser la coopération plutôt que la compétition ;
- permettre une production collective valorisante ;
- développer l'autonomie, l'écoute et la responsabilité.

A l'issue du séjour, les participants devront pouvoir :

- coopérer dans des groupes mixtes d'âges ;
- exprimer un ressenti et écouter celui des autres ;
- participer à une réalisation collective ;

- respecter des règles communes élaborées collectivement ;
- Identifier les compétences de chacun indépendamment de l'âge.

V – Journée type

Heure	Quoi ?	Où ?	Que font les profs à ce moment-là ?
8h - 8h45	Petit déjeuner	Réfectoire	Avec les enfants pour la gestion de la vie quotidienne. Ils.elles seront dans les couloirs, au réfectoire, et les clavecinistes en train d'accorder.
9h00 - 9h15	Accord des instruments pour tous.tes	Dans la salle attitrée de musique de chambre	Font un dernier tour des chambres voir si tu le monde est bien sorti et accordent
9h15 – 10h00	Orchestre (divisé en 2 groupes)		Une fois dans la semaine, le.la professeur.e sera en congé. En fonction du planning, il y aura sans doute 1 cours en autonomie.
10h00 – 10h15	Pause	Salle des adultes au 1 ^{er} étage du dortoir ou bar au rez-de-chaussée des dortoirs ou dehors.	Sont avec les jeunes et les adultes, ou font une dernière photocopie, ou prennent eux-même 5 minutes pour souffler.
10h15 -	Atelier de danse. Les	Souvent dehors sur	Accompagnent la

10h45	adultes peuvent danser ou bien jouer la musique pour accompagner la danse (bon niveau requis, cela va vite et il faut suivre au quart de tour!)	l'herbe à côté du bâtiment musique. Ou alors dans la grande salle du 3ème étage	danse aux instruments, soutiennent au professeur de danse (Manon)
10h45 - 11h15	Forum Réunion d'information sur le déroulement de la journée	Idem	
11h20 - 11h30	Pause		
11h40 - 12h25	Musique de chambre	Chaque professeur.e sera dans une salle précise.	
12h30 - 13h30	Repas	Réfectoire	Mangent avec les stagiaires, échangent avec eux. Ça peut aussi être un moment pour souffler
13h30 - 14h30	Temps libre, travail autonome ou cours individuels pour les enfants	Les salles de musique seront ouvertes si vous voulez jouer.	C'est un vrai moment de pause pour tous les professeur.e.s sauf 2 qui restent disponibles pour les stagiaires. Certains vont dans leur chambre se reposer, d'autres préparent des cours/activités. Sur ce créneau, c'est pour les enfants uniquement

<p>14h30 – 16h30</p>	<p>Cours individuel/atelier pour les adultes et/ou enfant.</p> <p>Activités de loisirs</p> <p>Activité manuelle</p>	<p>La musique se déroule toujours dans le même bâtiment. Une salle est attitrée pour chaque professeur.e pour donner ses cours de l'après-midi.</p> <p>Dans les bois à côtés, ou en ville, ou au lac pour se baigner ou dans une salle de musique.</p> <p>Une salle de musique sera dédiée aux activités manuelles</p>	<p>3 ou 4 professeur.e.s assureront des cours de musique. 3 ou 4 d'entre eux seront avec les jeunes pour animer un jeu et ne seront pas disponibles.</p> <p>Un.e professeur.e aidera et encouragera les idées créatives des stagiaires pour créer les décors du spectacle de fin.</p>
<p>16h30 – 17h00</p>	<p>Goûter</p> <p>et mini-concert pour les volontaires</p>	<p>Souvent dehors s'il fait beau. Dans le foyer (salle de baby-foot) s'il fait moins beau</p> <p>Sur inscription, peuvent jouer une pièce solo/duo,</p>	<p>Prépare en amont le goûter avant la fin des activités, range après</p> <p>Soufflent un peu.</p> <p>Aident à mettre en place si besoin.</p>

		accompagnée etc.	
17h00 – 17h30	Ensemble Vocal		
17h30 – 17h45	Pause	"	"
17h45 – 18h30	Ateliers théâtre Repos/ Douches Cours individuel pour les jeunes et/ou adultes	En fonction du professeur.e, cela peut être dehors ou dans une salle de cours.	2 professeur.e.s sont responsable du suivi des douches des enfants. Ils.elles ne seront pas disponibles. 3 professeur.e.s s'occuperont du théâtre 2 professeur.e.s donneront cours individuel
18h30 - 19h00	Temps libre, douches pour les plus jeunes		2 professeur.e.s sont responsable du suivi des douches des enfants. Ils.elles ne seront pas disponibles. Les autres seront en pause ou en préparation
19h00 - 20h00	Repas	"	Préparent la veillée si besoin
20h00 – 21h00	Veillée Choco-philo (débat) Temps libre Déchiffrage pour les	Les endroits seront annoncés soit le matin en réunion, soit au dîner	

	adultes et/ou les jeunes.		
21h00	Montée dans les chambres des enfants de moins de 12 ans		2 professeur.e.s seront avec les plus jeunes enfants pour les coucher. 2 autres seront avec les jeunes pour la veillée 2 autres seront avec les adultes pour la veillée
21h30	Coucher des moins de 12 ans		
21h45	<i>Candle time</i> , temps d'échange avec les adultes	Dans le foyer (baby, ping-pong...)	1 professeur.e échange pendant 15/20 min avec le groupe d'adultes en plus petit comité
22h00	Montée dans les chambres des enfants de plus des 13 ans et coucher		A part les professeur.e.s restés avec les adultes, les autres couchent les enfants.
22h15-minuit	Réunion d'équipe entre professeur.e.s	Salle des professeur.e.s	Si vous nous cherchez pour un problème, nous serons là, mais globalement occupés à organiser la journée du lendemain.

VI – L'équipe : directrice, animateur.ice.s/professeur.e.s

La directrice et les animateur.ice.s sont professeur.e.s de musique en conservatoire ou intermittent.e.s du spectacle et encadrent les activités musicales ainsi que les moments de la vie quotidienne

L'équipe d'encadrement du stage se compose de:

- la directrice : **Emilie Laurendeau** (flûte à bec et violon et alto baroque), en stage BAFD, titulaire du BAFA, de la qualification de Surveillante de Baignade et du PSC1.
- La directrice adjointe : **Manon Chapelle** (viole de gambe, responsable de l'atelier danse et théâtre), titulaire du BAFA
- 3 animateur.ice.s/musicien.ne.s titulaires du BAFA : **Mathieu Dupont** (flûte à bec) et **Laetitia Schneider** (guitare classique, luth et théorbe).
- 4 animateur.ice/musicien.ne non titulaire du BAFA : **Jean-Miguel Aristizabal** (claveciniste et chef de chant), **Laurie Bourgeois** (violon et alto baroque), **Adèle Gornet** (claveciniste et cheffe de chant) et **Clément Zanni** (Traverso et Flûtes à bec).

Rôles et missions

Emilie, directrice :

- La première fonction de la directrice sera de rédiger le **projet pédagogique** avec l'équipe, celui-ci doit refléter mes valeurs mais va être mis en œuvre par l'équipe, il doit donc les représenter également. Celui-ci sera en lien direct avec le Projet Éducatif de l'organisateur avec lequel je suis entièrement d'accord.
- La directrice fait **partie de l'équipe enseignante**, j'essaierai d'être sur le terrain le plus possible afin d'animer avec le reste de l'équipe.
- Je dois être une **personne ressource** pour l'équipe, mettre des outils à disposition et apporter **confiance et communication**. Des réunions

journalières, le soir, seront organisées afin que chacun.e ait l'occasion de s'exprimer.

- Je gère le lien avec le lieu, le personnel technique présent sur le lieu et le lien avec les parents.

Manon, directrice adjointe :

- **En amont**, Manon a participé à toutes les décisions pédagogiques. Elle co-rédige les projets pédagogiques. Elle animera également une partie de la réunion de préparation.
- **Personne relai** lorsqu'Emilie n'est pas sur le terrain, elle tranche.
- Le relai concerne aussi **le lien** avec les stagiaires, avec les membres du bureau de l'association, la présentation des concerts de fin de stages etc.
- **Encadre, dirige** l'équipe sur le terrain, aide à la formation des animateur.ice.s.
- Animera certaines **réunions d'équipe** le soir.

Les professeur.e.s :

Je demande aux professeur.e.s un engagement à **100 %** durant le séjour :

- Proposer des **activités de qualité** tant musicale que de loisir.
- **Communiquer sur les difficultés** rencontrées et ne jamais hésiter à demander de l'aide.
- Assurer la **sécurité** des stagiaires, c'est **être en état** de le faire. Le sommeil, c'est important et il permet d'anticiper les bêtises.

- **Être avec les stagiaires** c'est littéralement être avec eux. Les stagiaires ont des projets en tête, des envies : nous sommes là pour les **accompagner** à les réaliser.

Jean-Miguel, Adèle et Clément :

- Sont **responsables/référents** du bon déroulé du **séjour adultes** : répondent aux questions, s'organisent avec eux, gèrent le planning s'il y a besoin d'ajuster etc.

De toute l'équipe :

- Comportement : au quotidien, les valeurs d'**égalité**, de **laïcité** et de **déontologie** doivent être tenues. Elles font partie de notre engagement en tant que citoyen et nous devons montrer cet exemple aux stagiaires. Nos croyances personnelles restent un sujet privé, ce stage est un stage de musique ancienne et non pas un lieu politique.
- Toute l'équipe pensera à prendre des **photos** pendant leurs activités afin de pouvoir communiquer via un google photo.
- Poser un cadre sain de **communication**
- Les professeur.e.s sont donc responsables de la vie complète du séjour avec sa **préparation**, son **déroulement** (vie quotidienne, encadrement, surveillance, aide aux repas, activités de loisirs, activités artistiques,...) et sa **conclusion**.
- Toute l'équipe devra assister à une réunion de préparation pour organiser le séjour, mettre au point les modalités de participation de chacun.e et répartir les groupes de musique de chambre. Cette réunion aura lieu le jeudi 25 juin en visio.
- Ils devront également participer aux **réunions chaque soir** après le coucher des enfants pour faire un bilan de journée, se concerter et préparer les

activités des journées suivantes. Ces réunions sont indispensables, les professeur.e.s feront un roulement pour surveiller les couloirs.

- Les professeur.e.s participeront ou prendront en charge les ateliers de musique de chambre en petits groupes, et encadreront toutes les activités artistiques ainsi que l'organisation des concerts de fin de stage et les divers accords des instruments.
- Un jour de congé sera organisé afin que tout le monde puisse souffler vraiment. Cela signifiera que le groupe de musique de chambre de cette personne fonctionnera en autonomie ce jour-là.
- Les professeur.e.s devront assurer la **sécurité physique, morale et affective** des stagiaires. Les professeur.e.s seront responsables de l'encadrement pendant le séjour sous l'autorité de la directrice.
- L'équipe **observe, analyse, régule** et assure la **médiation** pendant le séjour.

Une fiche de poste a été communiquée en même temps que ce projet pédagogique.

VII - Le vivre ensemble

Le « vivre ensemble » relève d'une situation éducative construite, accompagnée et évaluée dans un souci de **dialogue intergénérationnel** qui relève souvent aussi d'un **dialogue interculturel**, d'où l'intérêt premier des cafés philo ou du théâtre forum mobilisés lors des dernières sessions durant plusieurs veillées qui permettent des échanges de points de vues et des questionnements réciproques dans un cadre d'expression régulé.

Les règles de vie :

- Les **règles de vie** seront expliquées aux stagiaires le premier jour. Elles reposent sur : le respect des locaux, des personnes et des horaires ; l'organisation des journées.

- Tout ce qui tombe sous le coup de la loi est **non-négociable** : drogues, propos racistes, xénophobes, handiphobe, transphobe, homophobe...
- Les notions de respect, la prohibition de toute forme de violence (racistes, sexuelles, sexistes, morales, physiques...) et de discrimination sont également **non-négociables**.
- Le **harcèlement** sera détecté le plus tôt possible et sera abordé de manière pédagogique.
- Elles seront **réexpliquées régulièrement** si l'équipe remarque des manques. Le statut d'adulte ne doit pas empêcher de reposer un cadre.
- Les professeur.e.s ne se **contrediront jamais devant les stagiaires**, si un.e a dit blanc, l'autre suivra. Cela ne survient pas s'il y a un danger estimé et que la décision va contre les valeurs mentionnées dans ce projet pédagogique. Cela sera discuté ensuite en réunion entre nous si désaccord il y a.
- Les professeur.e.s suivront **les mêmes règles** de vie car nous faisons tous partie du même groupe, et rien de plus explicite que de montrer l'exemple à un stagiaire pour qu'il ait envie de faire pareil.

Les règles de vie dans l'équipe :

- Téléphone : il restera utilisé uniquement pour la communication du séjour. L'immersion concerne aussi les professeur.e.s. Les urgences seront bien sûr acceptées mais donner des nouvelles à ses proches attendra le soir ou la pause.

VIII – Sécurité

Nous mettons en place une précautions pédagogiques spécifiques à l'intergénérationnel : **éviter les rapports de domination.**

L'équipe anticipera donc :

- l'infantilisation des personnes âgées ;
- la sur-responsabilisation des adolescents ;
- les rapports d'autorité implicites ;
- les assignations genrées ou générationnelles.

Il convient d'éviter :

- « les jeunes au service des anciens » ;
- « les adultes qui corrigent » ;
- « les enfants spectateurs ».

La logique recherchée est la coopération horizontale et complémentaire des compétences. Lors du travail en musique de chambre par exemple, certains groupes seront mixtes (enfant/adulte). Les petits groupes seront ritualisés et aideront à développer la coopération.

Vigilances spécifiques

Les adultes doivent être sensibilisé.e.s :

- au respect du rythme des mineur.e.s ;
- à l'interdiction des propos humiliants ;
- à la confidentialité ;
- aux règles de protection des mineur.e.s ;
- à la gestion des conflits.

Une attention particulière doit être portée :

- aux contacts physiques ;
- à la parole intime ;
- aux récits traumatiques.

La sécurité psychologique

Les recherches sur les dynamiques créatives collectives montrent que les productions intergénérationnelles et interculturelles coopératives nécessitent :

- le droit à l'erreur ;
- le non-jugement ;
- des temps de parole régulés ;
- une reconnaissance symbolique de chacun ;
- le droit de ne pas parler ;
- le droit de se retirer temporairement ;
- le respect de l'intimité émotionnelle.

Les travaux sur les ateliers musicaux intergénérationnels soulignent l'importance :

- du « faire ensemble » ;
- de la ritualisation ;
- des temps de retour réflexif ;
- du climat de sécurité affective.

Une vigilance particulière est attendue concernant :

- la fatigue des publics ;
- les traitements médicaux ;
- les déplacements ;
- les situations de vulnérabilité.

XIX – Les modalités d'évaluation de l'accueil

Objectif Opérationnel	Critères	Indicateur	Outil	Résultats
Préserver un temps privilégié avec son.s.a professeur.e.s	Est-ce que tous les professeur.e.s ont eu le temps de faire un bilan le soir avec les adultes ?	<u>Tous</u> les adultes ont pris la parole une fois lors de ces temps	Ne pas terminer trop tard la veillée pour avoir au moins 20 minutes avec les adultes.	
Permettre aux stagiaires d'apprendre à écouter et respecter les opinions d'autrui lors des choco-philo	Y-a-t'il eu une évolution de l'écoute et des capacités d'argumentation des stagiaires ?	Les stagiaires qui parlaient sans écouter sont plus attentifs, les stagiaires timides prennent un tout petit plus la parole	Organiser la journée pour avoir ce temps. Préparer les sujets de débats.	
S'évader lors de ce séjour musical un peu fou	Les stagiaires ont-ils participé au secret story ou à une journée à thème ?	Tous les adultes ont au moins participé 1 fois à une journée à thème et ont participé au secret-story	Préparer des moments de sensibilisation. Se costumer.	
Encourager	Est-ce que	Les adultes	Tenir à jour	

les adultes à jouer en public	jouer au goûter est devenu un moment moins stressant ?	partent avec l'envie de rejouer en public, la moitié du groupe en reparle.	une liste de qui a joué quand, pour voir si tout le monde a participé	
Valoriser les adultes qui sortent de leur zone de confort	Est-ce que les adultes ont proposé un numéro un peu hors du commun à la soirée incroyable talent ?	La moitié des adultes ont participé à la soirée avec un aspect cabaret : chapeau, présentation, répertoire sortant du commun...	Suivre tout au long de la semaine la préparation de la soirée par les stagiaires.	
Développer l'autonomie lors de groupe de musique de chambre	Plusieurs groupes ont-ils été constitués ?	Tous les adultes ont participé à une après-midi ou une soirée déchiffrage <u>sans professeur.e</u>	Observer et tenir une liste des adultes qui jouent en autonomie. Suivre de loin. Encourager ou aider à la constitution de groupes.	
Permettre à toutes et tous d'enseigner quelque chose	Est-ce que chacun.e a pu participer à la.les soirée.s conférence ?	Est-ce que ce sont les plus bavards qui ont beaucoup parlé à la	Co-organiser ces soirées, tenir les listes de qui va parler quand,	

aux autres		soirée ou est-ce que même les plus timides ont participé ?	proposer du matériel...	
------------	--	--	-------------------------	--

L'évaluation qualitative du séjour sera réalisée en fin de séjour grâce à un **questionnaire de satisfaction** qui sera envoyé aux stagiaires.

IX – Communication

Équipe enseignante ↔ stagiaire :

Les professeur.e.s ne donneront pas leurs numéros de téléphone. Si les stagiaires veulent s'adresser à un.e professeur.e qu'il ne trouve pas, il peut demander à un.e autre professeur.e de le faire. Nous prôtons la déconnexion au téléphone et mettrons tout en place pour la permettre.

Il y aura un tableau d'affichage avec toutes les informations concernant la journée. Nous pourrons laisser un espace d'échange sur ce tableau : question, envie...

Équipe enseignante :

Tous les professeur.e rentreront le numéro de téléphone des autres avant le séjour. Un groupe **Whatsapp** sera créé afin de fluidifier en temps réel la communication dans l'équipe. Chacun veillera donc à charger son téléphone afin d'être joignable à tout moment.

XII - Numéros utiles

En cas d'urgence :

Émilie Laurendeau 06.50.41.92.04

Manon Chapelle 06.33.20.93.53

Centre hospitalier Alphonse Guérin 02.97.73.26.26

Lycée La Touche 02.97.73.32.89

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Commissariat de Police : 17

Centre antipoison (Angers) 02.41.48.21.21